

Le 4 avril 2024

# ICNA, POINTEZ MAINTENANT



Forte d'avoir réussi à imposer, grâce à l'appui du SNCTA, une restriction du droit de grève des ICNA, l'administration, totalement décomplexée, compte désormais franchir la dernière barrière.

Nouvel objectif : l'instauration d'un double système de pointeuses automatiques à biométrie et sur position de contrôle. Avec le consentement des mêmes acteurs ? Pour l'UNSA-ICNA, il en est hors de question.



## INSTRUMENTALISER ET HUMILIER

C'est dans un contexte de discussions protocolaires chaotiques, et avec un projet qui outrepassse les lignes rouges de toutes les organisations syndicales, que l'administration s'illustre depuis des semaines. Elle s'attaque comme jamais auparavant aux **conditions de travail des ICNA, seule variable d'ajustement après ses échecs programmés en matière de recrutement et de modernisation technique.**

Opportunément annoncé lors de la dernière réunion plénière « arrêté contrôle », un plan d'action de la DSNA prévoit **la mise en place dans tous les centres, de pointages nominatifs à biométrie ainsi que de pointeuses sur position de contrôle** ; une coûteuse mesure d'humiliation, décorrelée de tout objectif de sécurité et de performance. Pas moins, donc, de deux nouveaux dispositifs pour épier les ICNA. Doit-on y voir une manière de rabaisser une profession qui ne respecte pas les standards technocratiques et managériaux de son encadrement, pourtant ineptes dans un métier tel que le nôtre ?

Bien entendu, **l'unique justification** consiste en un rapport du BEA rédigé à charge, et occultant de nombreux facteurs

contributifs à l'incident analysé, soulevant ainsi nombre de questionnements quant à l'indépendance de cette autorité « impartiale », ainsi qu'à l'éthique de **notre management qui s'appuie sur un exposé culpabilisateur et visant à diviser.**

## MÉTHODES MANAGÉRIALES : BIS REPETITA

Sans vergogne, la DSNA n'hésite donc pas, comme elle l'avait déjà fait pour la déclaration préalable, à instrumentaliser un événement et à exposer les ICNA aux dénigrement public. Par là-même, elle se défait de toutes ses responsabilités en matière d'obsolescence technologique et de manque de ressources sur lesquelles reposent la sécurité des vols.

Comme pour la déclaration préalable, elle envisage le calendrier qui lui est favorable (à l'automne) pour un passage en force.

Comme pour la déclaration préalable, elle recherche des alliés pour l'accompagner vers une contrainte toujours plus forte sur le corps des ICNA.

**Recourir à de telles manœuvres pour humilier les contrôleurs ne peut être toléré davantage.**

**La volonté de la DGAC est claire : se payer les ICNA. Il appartient maintenant aux ICNA de se rassembler et de faire comprendre fermement, dans les semaines à venir, que l'administration n'aura pas le dernier mot.**

ICNA, informez-vous, rejoignez-nous

Notre site : [www.icna.fr](http://www.icna.fr) | Nous contacter : [unsa@icna.fr](mailto:unsa@icna.fr)

